

3<sup>ème</sup>  
édition

# LES SYLVOTROPHÉES DES PARCS DU MASSIF CENTRAL

Pour (re)connaître  
une **gestion durable**  
des forêts du territoire !



Parc national des Cévennes  
© Instapades Studio

Parcs naturels  
du Massif central

IPAMAQ



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# Les forêts, l'une des ressources les plus importantes du Massif central !

Les 12 parcs naturels du Massif central sont couverts en moyenne à 51 % de forêts avec de grandes disparités d'un parc à l'autre. Ils concentrent au total plus de 64 % de la forêt du Massif central.

1/3 de ces forêts sont présumées anciennes, soit une superficie de 500 000 hectares. Ces milieux emblématiques du Massif central abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales liées aux écosystèmes forestiers.

12 parcs naturels du Massif central couverts à

**51 %** de forêts

dont

**500 000 ha**  
de forêts anciennes

**+ 200 ans**

Qu'est-ce qu'une forêt ancienne ?

Les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur vocation forestière depuis au moins 200 ans, quels que soient l'âge des peuplements, les essences qui les composent ou la gestion sylvicole qui a été pratiquée. Sur un temps long, la permanence de l'usage forestier permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.).

Ces forêts présentent ainsi une **valeur écologique et patrimoniale** particulièrement importante.

## Mieux connaître les forêts anciennes pour mieux les préserver !

Au sein de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), les 12 parcs naturels partagent les mêmes enjeux de connaissance et de préservation des forêts anciennes. Depuis 2015, ils se sont engagés collectivement dans un programme d'actions qui a permis de :

- cartographier et étudier l'ancienneté des forêts dans les parcs du Massif central,
- sensibiliser les forestiers (propriétaires, gestionnaires, étudiants forestiers) aux enjeux multifonctionnels de la forêt et promouvoir une gestion sylvicole vertueuse,
- déployer des trames de vieux bois dans les parcs du Massif central.

# SYLVOTROPHÉE

c'est quoi ?

97

Dans l'objectif de faire (re)connaître la richesse des écosystèmes forestiers, l'IPAMAC et les parcs du Massif central organisent régulièrement des concours nommés « SylvoTrophées ». Ils visent à récompenser des propriétaires et gestionnaires forestiers ayant géré leurs forêts de manière équilibrée en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ils ont ainsi adopté une gestion dite multifonctionnelle, permettant à la fois de produire du bois de qualité, de préserver la biodiversité et de proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous.

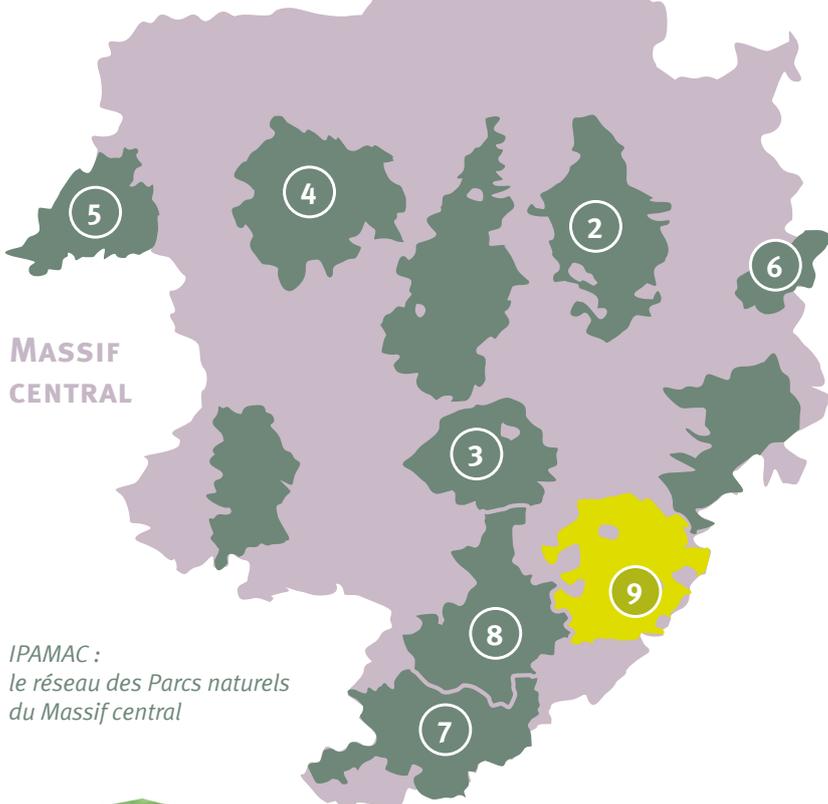
L'objectif des SylvoTrophées est également de valoriser les propriétaires et les gestionnaires qui mettent en oeuvre ces pratiques de gestion durable, ainsi que de les promouvoir auprès des autres propriétaires et du grand public.

**PROPRIÉTAIRES  
MOBILISÉS**

**+  
1000**

**HECTARES  
DE FORÊTS  
PRÉSENTÉES  
DEPUIS  
2018**

Pour cette troisième édition,  
**9 concours** SylvoTrophées  
ont été organisés dans  
le Massif central :



IPAMAC :  
le réseau des Parcs naturels  
du Massif central

- 1 Parc naturel régional du Morvan
- 2 Parc naturel régional Livradois-Forez
- 3 Parc naturel régional de l'Aubrac
- 4 Parc naturel régional Millevaches en Limousin
- 5 Parc naturel régional Périgord-Limousin
- 6 Parc naturel régional du Pilat
- 7 Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- 8 Parc naturel régional des Grands Causses
- 9 Parc national des Cévennes

Pour désigner les lauréats, un jury composé de sylviculteurs, d'écologues et d'usagers des forêts comme des accompagnateurs en moyenne montagne ou encore d'habitants du territoire a été constitué. Le jury va ainsi à la rencontre des candidats pour découvrir l'histoire de leurs forêts et échanger sur leurs pratiques de gestion forestière.



Pour la quatrième année, le Parc Naturel Régional du Morvan, en collaboration avec l'ONF et le CRPF, a organisé une nouvelle édition du Sylvotrophée. Cette année, la forêt de la Cope, présentée par le Groupement pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan (GFSFM) a conquis le cœur du jury.

LOCALISATION :  
**ALLIGNY-EN-MORVAN (58)**

SUPERFICIE PRÉSENTÉE : **23 HA**

PROPRIÉTAIRE : **GFSFM**

GESTIONNAIRE : **CABINET SUSSE**

TYPE DE FORÊT : **FORÊT PRIVÉE**



## FORÊT DE LA COPE

D'une superficie de vingt trois hectares, la forêt de la Cope est une forêt ancienne caractéristique du Morvan, composée de chênes, de hêtres et de quelques charmes autrefois exploités en taillis fureté. Depuis son acquisition en 2004 par le groupement, les travaux réalisés sur le peuplement ont conduit la conversion du taillis en futaie irrégulière à couvert continu.

### PAROLES DE FORESTIER

Le Groupe pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan a, dès sa création dans les années 2000 bousculé les codes de la propriété forestière dans le Morvan, en faisant le choix d'acquérir des parcelles de forêts pour « les extraire d'un modèle qui ne nous convenait plus ».

Pour le GFSFM, remporter le Sylvotrophée est une fierté et une récompense du travail conduit et des valeurs portées par le groupement, comme l'explique Ghislaine Nouallet, co-gérante du GFSFM : « au début, on nous prenait pour des rigolos ! Notre objectif, c'est de faire avancer les choses et de montrer qu'un modèle viable économiquement et bon pour l'environnement est possible. »

Grâce aux 1200 associés propriétaires de parts, le GFSFM est désormais propriétaire d'une trentaine de parcelles, pour près de 400 hectares, conduits en sylviculture mélangée à couvert continu.



© Instapades Studio



### BOIS DU MONT JEUNOT

Localisation : Broye (71)  
Superficie présentée : 5,6 ha (sur 97)  
Propriétaire : Pierre BEAUDESSON  
Type de forêt : forêt privée

### FORÊT DE LA VERVELLOTTE

Localisation : Island (89)  
Superficie présentée : 7 ha (sur 42)  
Propriétaire : Alain MOIRON  
Type de forêt : forêt privée



*« Au début, on nous prenait pour des rigolos !  
Notre objectif, c'est de faire avancer les choses  
et de montrer qu'un modèle viable économiquement  
et bon pour l'environnement est possible. »*

Ghislaine Nouallet, co-gérante du GFSFM

© Instapades Studio

## **MEMBRES DU JURY**

### **SYLVICULTEURS**

Vincent PRESSOTTI  
Eric BOITTIN

### **ÉCOLOGUES**

Cedric FOUTEL - Conservatoire  
d'Espaces Naturels du Bassin  
Parisien  
Olivier BARDET - CEN BP

### **USAGERS**

Olivier ARGELUS  
Patrick HENRIOT



Grâce aux sylviculteurs qui produisent des bois de qualité tout en préservant la biodiversité et les paysages, les forêts participent au classement « Parc naturel régional » du Livradois-Forez. Pour cette troisième édition du Sylvotrophée, une petite parcelle mélangée à couvert continu a retenu l'attention du jury.

LOCALISATION :  
CUNLHAT (63)

SUPERFICIE PRÉSENTÉE : 5,03 HA

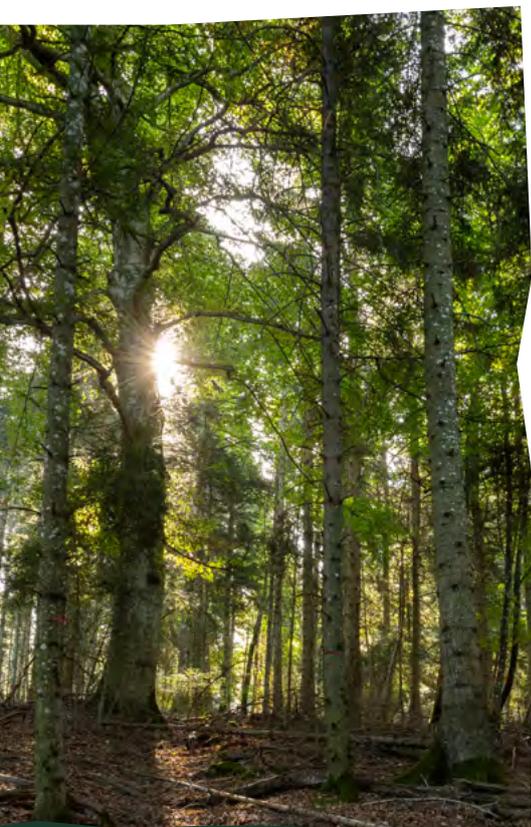
PROPRIÉTAIRE : SECTION DE  
COURTESSEIRE LA VIRONNE

GESTIONNAIRE : ONF

TYPE DE FORÊT : FORÊT PUBLIQUE



## FORÊT DE COURTESSEIRE -LA VIRONNE



Bien que d'une superficie modeste, la forêt de de Courtesseire-La Vironne ne présente pas moins d'une dizaine d'essences autochtones. Sapins, hêtres et pins sylvestres dominent une régénération naturelle très diversifiée sur laquelle la section propriétaire entend s'appuyer avec le soutien de l'ONF. Atout supplémentaire, des arbres portant des loges de pics et des gros sujets sont conservés pour la biodiversité.

### PAROLES DE FORESTIER

Géré depuis 1845 avec le concours de l'ONF, cet espace boisé est l'un des plus anciens de la commune. « Le Sylvotrophée est la récompense du travail de plusieurs générations de forestiers » explique modestement Eric Dailhoux, conseiller municipal.

Bien qu'il n'y ait plus de commission syndicale, les ayants droit restent informés des décisions prises par la municipalité. « C'est dans cette transmission patrimoniale, cette filiation, que l'on souhaite s'inscrire » précise-t-il. L'équipe municipale entend sensibiliser ses administrés aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux de la forêt Cunlhatoise.

« La forêt trouve sa place dans tous les dossiers de la commune ». Les bois de la dernière exploitation serviront par exemple à construire la nouvelle maison de santé. Il s'agit de « donner du sens à la coupe de ces arbres centenaires » conclue l'élu.



#### BOIS DE FOLGOU

Localisation : Malvières (43)  
Superficie présentée : 20,99 ha  
Propriétaire : François ARSAC  
Gestionnaires : V. MONATTE et N.FAYET  
Type de forêt : Forêt privée

MENTION SPÉCIALE DU JURY :  
« DIVERSIFICATION ET ADAPTATION  
PROGRESSIVE DES SAPINIÈRES AU  
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, ENTRE  
ESPACE ET LUMIÈRE »

#### BOIS DE BEURIANE

Localisation : Saint Romain (63)  
Superficie présentée : 6 ha  
Propriétaire : Indivision NIGON  
Gestionnaire : aucun  
Type de forêt : Forêt privée

MENTION SPÉCIALE DU JURY :  
« STRUCTURATION VERTICALE,  
QUALITÉ DES BOIS ET AMBIANCE  
ENCHANTERESSE »

#### FORÊT DU MONTCELARD

Localisation : Eglisoles (63)  
Superficie présentée : 6,83 ha  
Propriétaire : Jean-Pierre FRANCO  
Gestionnaire : aucun  
Type de forêt : Forêt privée

MENTION SPÉCIALE DU  
JURY : « IRRÉGULARISATION,  
DIVERSIFICATION ET ACCUEIL  
DE LA BIODIVERSITÉ EN PLANTATION  
RÉSINEUSE : OASIS EN DEVENIR »



« Le SylvoTrophée est la récompense  
du travail de plusieurs générations  
de forestiers. »

Eric Dailhous, conseiller municipal

© Instapades Studio

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Jean OBSTANCIAS - ONF  
Marc LAFAYE - CNPF  
Auvergne-Rhône-Alpes

### ÉCOLOGUES

Matthieu BERNARD - Groupe  
mammalogique d'Auvergne  
et Chauve-souris Auvergne  
Benoît RENAUX - CBNMC

### USAGERS

Philippe LE POSTEC -  
Ambassadeur nature au PNRLF  
et responsable de la sécurité  
du Trail des piqueurs  
Paul-André COUMES -  
Photographe professionnel



Parc  
naturel  
régional  
de l'Aubrac

3

LOCALISATION :  
SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC (12)

SUPERFICIE PRÉSENTÉE :  
2,1 HA (SUR 23)

PROPRIÉTAIRE : ALEXANDRE RAYMON

GESTIONNAIRE : LE PROPRIÉTAIRE

TYPE DE FORÊT : FORÊT PRIVÉE



## LE BOIS DU LIANDIS

Situé en dessous de l'exploitation familiale, le Bois du Liandis représente bien les forêts que l'on peut trouver dans les boraldes, petites rivières descendant du plateau de l'Aubrac pour se jeter dans le Lot. Composée essentiellement de hêtres on y trouve aussi des châtaigniers, en verger aux abords de l'exploitation, et en taillis pour faire des piquets plus loin, ainsi qu'un bosquet de douglas et quelques feuillus divers comme le merisier et quelques chênes.

### PAROLES DE FORESTIER

Alexandre Raymon, n'est pas un forestier mais c'est un passionné. « J'ai fait quelques formations avec le CNPF Occitanie et nous sommes suivis par un technicien. Cette forêt est une ressource pour la ferme et pour notre famille, mais c'est aussi un lieu où l'on vient se ressourcer. » Lorsque l'on arrive chez lui il nous explique que les poutres sortent de sa propre forêt, tout comme les planches qui ont servi à faire un beau meuble, le bois qu'il utilise pour chauffer la maison et, petite particularité locale, certains beaux bois difficilement utilisables sont utilisés par un coutelier. Le jury est rapidement tombé sous le charme du mode de gestion, le bois prélevé est utilisé sur place, on remarque qu'il veut laisser une belle forêt à ses enfants : « J'ai hérité de 20 hectares de forêt de mon père et de mon grand-père, j'en fais une gestion patrimoniale et affective, pour la transmettre ensuite à mes enfants ».



© Instapades Studio



#### LA FORÊT DU FALTRE

Localisation : Saint Laurent de Muret (48)  
Superficie présentée : 3 ha (sur 62)  
Propriétaire : Vincent VALLA  
- GF de la Gruex  
Gestionnaire : Cabinet Forêt Evolution  
Type de forêt : Forêt privée

PRIX SPÉCIAL AVENIR DE LA FORÊT

#### LA FORÊT COMMUNALE DE MONTÉZIC

Localisation : Montézic (12)  
Superficie présentée : 4,19 ha (sur 37)  
Propriétaire : commune de Montézic  
Gestionnaire : ONF  
Type de forêt : Forêt communale

MENTION ARBORETUM HISTORIQUE

#### LA FORÊT SECTIONALE DU BACON

Localisation : Les-Monts-Verts (48)  
Superficie présentée : 52 ha (sur 52)  
Propriétaires : habitants de la section du Bacon  
Gestionnaire : ONF  
Type de forêt : Forêt sectionale

MENTION LABORATOIRE VIVANT



« Cette forêt est une ressource pour la ferme et pour notre famille, mais c'est aussi un lieu où l'on vient se ressourcer. J'ai hérité de 20 ha [...], j'en fait une gestion patrimoniale et affective, pour la transmettre ensuite à mes enfants. »

Alexandre Raymon, propriétaire

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Jean-Pierre COMPAIN -  
Président de l'ASL Terre  
de Peyre et ancien directeur  
de l'école forestière  
de Javols

### ÉCOLOGUES

Nathalie BLONDEL-BAUR -  
Sciences Nath' En Aubrac  
Michel QUIOT - Ancien  
enseignant du BTS Gestion  
et Protection de la Nature  
de Saint-Chély d'Apcher

### USAGERS

Gonzalo DIAZ -  
Accompagnateur en moyenne  
montagne et directeur  
de la station de ski  
de Brameloup

© Instapades Studio



Pour cette troisième édition du Sylvotrophée, c'est la forêt propriété du groupement forestier Breuilh la Vergne, située sur la commune de Pérols-sur-Vézère qui a été désignée lauréate du concours organisé par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en partenariat avec l'IPAMAC. Le groupement forestier et son gestionnaire oeuvrent depuis 1990 pour conserver une forêt multifonctionnelle.

**LOCALISATION :**  
PÉROLS SUR VÈZÈRE (19)

**SUPERFICIE PRÉSENTÉE :**  
10 HA (SUR 172)

**PROPRIÉTAIRE :**  
GF BREUILH LAVERGNE

**GESTIONNAIRE :**  
HENRI JOANNIN, UNISYLVA

**TYPE DE FORÊT :** FORÊT PRIVÉE



## FORÊT

DU GROUPEMENT FORESTIER  
BREUILH LA VERGNE

Cette propriété forestière semble classique au premier abord. De nombreux résineux, assez âgés, datant des premières vagues de plantation de la moitié du vingtième siècle sont présents : douglas, sapins, épicéas, pins laricios, mélèzes. Mais si on pénètre à l'intérieur de la parcelle, on découvre également des hêtres, du frêne, des érables, des chênes. Certaines parties sont régulières, d'autres traitées en couvert continu. La régénération y est bien présente pour assurer l'avenir du massif. Plantés en 1915, certains douglas sont encore présents malgré les tempêtes de 1915 et 1952, et les propriétaires souhaitent les conserver sur pied.

### PAROLES DE FORESTIER

Les trouées de tempête ont été regarnies via la régénération naturelle, ainsi qu'avec des plants d'essences locales qui n'étaient pas encore présents dans le massif, afin de diversifier l'ensemble. Ils travaillent également avec le Conservatoire d'espaces naturels pour restaurer des tourbières. Si vous empruntez le chemin de randonnée qui traverse la propriété, nul doute que vous serez bien accueilli, du moment que vous respectez les lieux. L'objectif des propriétaires : irrégulariser le peuplement. Mais cela se fait par étape, petite récolte après petite récolte afin de ne pas déstabiliser le peuplement, résister au mieux au changement climatique et favoriser la biodiversité.



© Instapades Studio



#### GF DES BALGUERIE

Localisation : l'Eglise aux Bois (19)  
Superficie présentée : 12 ha (sur 155)  
Propriétaire : Gf des Balgueries  
Gestionnaire : Cabinet Coudert  
Type de forêt : Forêt privée

#### FORÊT INTERCOMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE SUD OUEST

Localisation : Royère de Vassivière (23)  
Superficie présentée : 9 ha (sur 20,87)  
Propriétaire : Communauté de communes Creuse Sud Ouest  
Gestionnaire : ONF  
Type de forêt : Forêt publique

PRIX DU JURY POUR L'EFFORT DE SENSIBILISATION  
EFFECTUÉ AUPRÈS DES ÉLUS ET TECHNICIENS ONF



*Nous regardons la forêt dans le futur, on essaie de l'imaginer dans 100 ans, avec toujours autant de couvert forestier. Mais les essences ne seront peut être pas les mêmes !*

Henri Joannin, gestionnaire

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Étienne ROGER - Expert forestier, lauréat du précédent concours  
Fernanda FERNANDES - PEFC Nouvelle-Aquitaine

### ÉCOLOGUES

Sangavi CODANDABANY et Christian DESMIER du GMHL - Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin  
Marion FOURTUNE - directrice LNE Limousin Nature Environnement

### USAGERS

Sophie BONNELIE - Directrice de l'office de tourisme de Haute Corrèze Communautés  
Olivier ZAPPIA - photographe amateur

© Instapades Studio



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a organisé sa deuxième édition des Sylvotrophées sous le thème de la prise en compte de la biodiversité. Le jury a récompensé une propriété gérée d'une façon dynamique et respectueuse des enjeux locaux (environnement, paysage), la forêt du groupement forestier Les Belles au bois d'Armand.

**LOCALISATION :**

**ABJAT-SUR-BANDIAT (24)**

**SUPERFICIE PRÉSENTÉE :**

**5,5 HA (SUR 101)**

**PROPRIÉTAIRE :**

**GF LES BELLES AU BOIS D'ARMAND**

**GESTIONNAIRE :**

**FRÉDÉRIC BERNARD**

**TYPE DE FORÊT : FORÊT PRIVÉE**



## GF LES BELLES AU BOIS D'ARMAND

Le propriétaire suit finement l'état de sa forêt, issue de la déprise de pâtures à mouton dans les années 2000, pour anticiper au mieux les interventions sylvicoles nécessaires à la production de bois d'œuvre de chêne de qualité. Il est spécialiste de la sylviculture du chêne et fonctionne en binôme étroit avec son gestionnaire qui assure le marquage et les coupes. C'est une sylviculture dans les règles de l'art !

### PAROLES DE FORESTIER

Cette jeune forêt est homogène et naturellement peu diversifiée. Pour assurer le maintien de la fertilité de la station, le propriétaire et son sylviculteur interviennent par une météo favorable et avec un minimum d'impact sur les sols grâce à l'emploi de petits engins et du travail manuel. Les coupes produisent du bois de chauffage utilisé localement. Les milieux naturels associés (vieux arbres des anciennes haies, zones humides) sont conservés, la diversification est favorisée dès que possible. La propriété est bordée de chemins de randonnée qui sont respectés lors des interventions forestières pour ne pas nuire aux autres usagers.

Cette propriété familiale se place dans le temps long, pour la production de bois d'œuvre dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux. Les enfants sont d'ailleurs déjà impliqués dans sa gestion.



© Instapades Studio



#### GF DE LA SAPINE

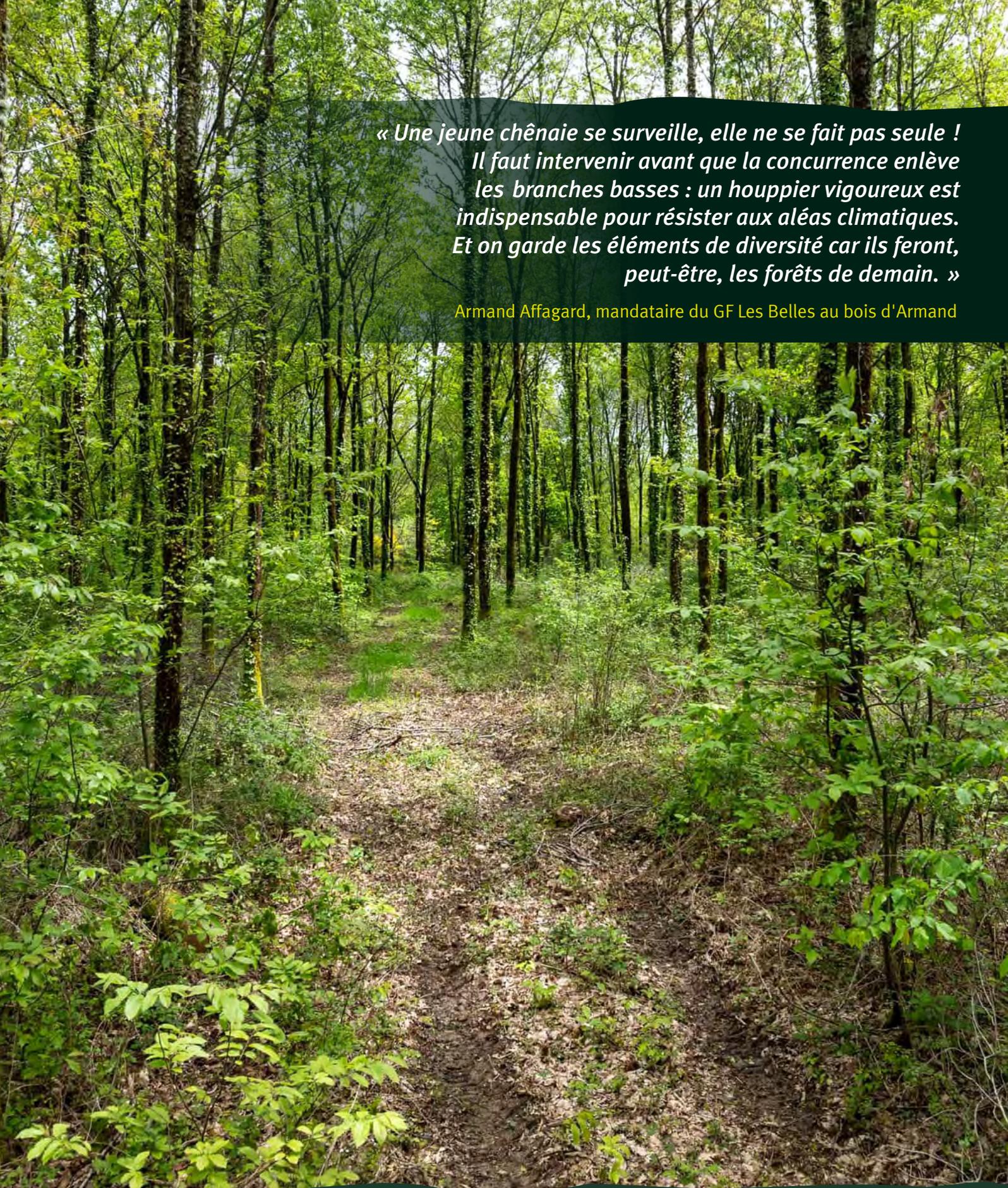
Localisation : Firbeix (24)  
Superficie présentée : 6 ha (sur 37)  
Propriétaire : GF de la Sapine  
Gestionnaire : Unisylva  
Type de forêt : Forêt privée

**COUP DE CŒUR DU JURY POUR L'INTÉGRATION  
DES ENJEUX NATURA 2000**

#### GF DE LA FAYE

Localisation : Mareuil-en-Périgord (24)  
Superficie présentée : 3,5 ha (sur 73)  
Propriétaire : GF de la Faye  
Gestionnaire : GF de la Faye  
Type de forêt : Forêt privée

**ENCOURAGEMENTS DU JURY POUR  
LA CONSERVATION DES VIEUX BOIS**



*« Une jeune chênaie se surveille, elle ne se fait pas seule !  
Il faut intervenir avant que la concurrence enlève  
les branches basses : un houppier vigoureux est  
indispensable pour résister aux aléas climatiques.  
Et on garde les éléments de diversité car ils feront,  
peut-être, les forêts de demain. »*

Armand Affagard, mandataire du GF Les Belles au bois d'Armand

© Instapades Studio

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Aurélien FEVRIER - CRPF  
Dordogne  
Aymeric GABRIEL - CRPF  
Haute-Vienne

### ÉCOLOGUES

Julien FOURNIER - naturaliste  
Sangavi CODANDABANY et  
Christian DESMIER -  
Groupe Mammalogique  
Herpétologique du Limousin

### USAGERS

Peggy DUFOUR - PNRPL  
(éducation à l'environnement  
et au développement durable)  
Marion HAYOT - Union régionale  
des communes forestières  
Limousin-Périgord



Parc  
naturel  
régional  
du Pilat

6

LOCALISATION :  
DOIZIEUX (42)

SUPERFICIE PRÉSENTÉE : 10 HA  
PROPRIÉTAIRE : MICHEL PIERRET  
GESTIONNAIRE : AUCUN  
TYPE DE FORÊT : FORÊT PRIVÉE



## FORÊT DE M. MICHEL PIERRET

Cette forêt de 10 hectares présente une hétérogénéité qui permet d'en lire l'histoire : ici une plantation de douglas élagués et à objectif de production de très gros bois de qualité, là de la régénération naturelle diversifiée témoin de la déprise agricole, un îlot classé au réseau FRENE et laissé en libre évolution, ou encore un arboretum composé d'une multitude d'essences au comportement à observer face au dérèglement climatique.

### PAROLES DE FORESTIER

Les objectifs de Michel Pierret, passeur de forêt, sont triples et en adéquation avec la dimension multifonctionnelle de la forêt : produire des très gros bois de qualité de douglas (élagage grande hauteur), respecter la biodiversité et partager avec le grand public et les forestiers. Bien que la vision de la sylviculture de Mr Pierret a évolué au cours du temps, au gré de ses observations et acquisitions de connaissances, la création d'une forêt à couvert continu de douglas, avec un accompagnement d'autres essences, demeure. Dans la démarche, Mr Pierret cherche à fidéliser des exploitants, avec une combinaison d'exploitations manuelles et mécanisées, afin qu'ils aient connaissance du peuplement. La pose de caméras sur la parcelle permet de documenter la vie de la faune et d'alimenter les discours portés auprès de tout public lors de balades commentées.



© Instapades Studio

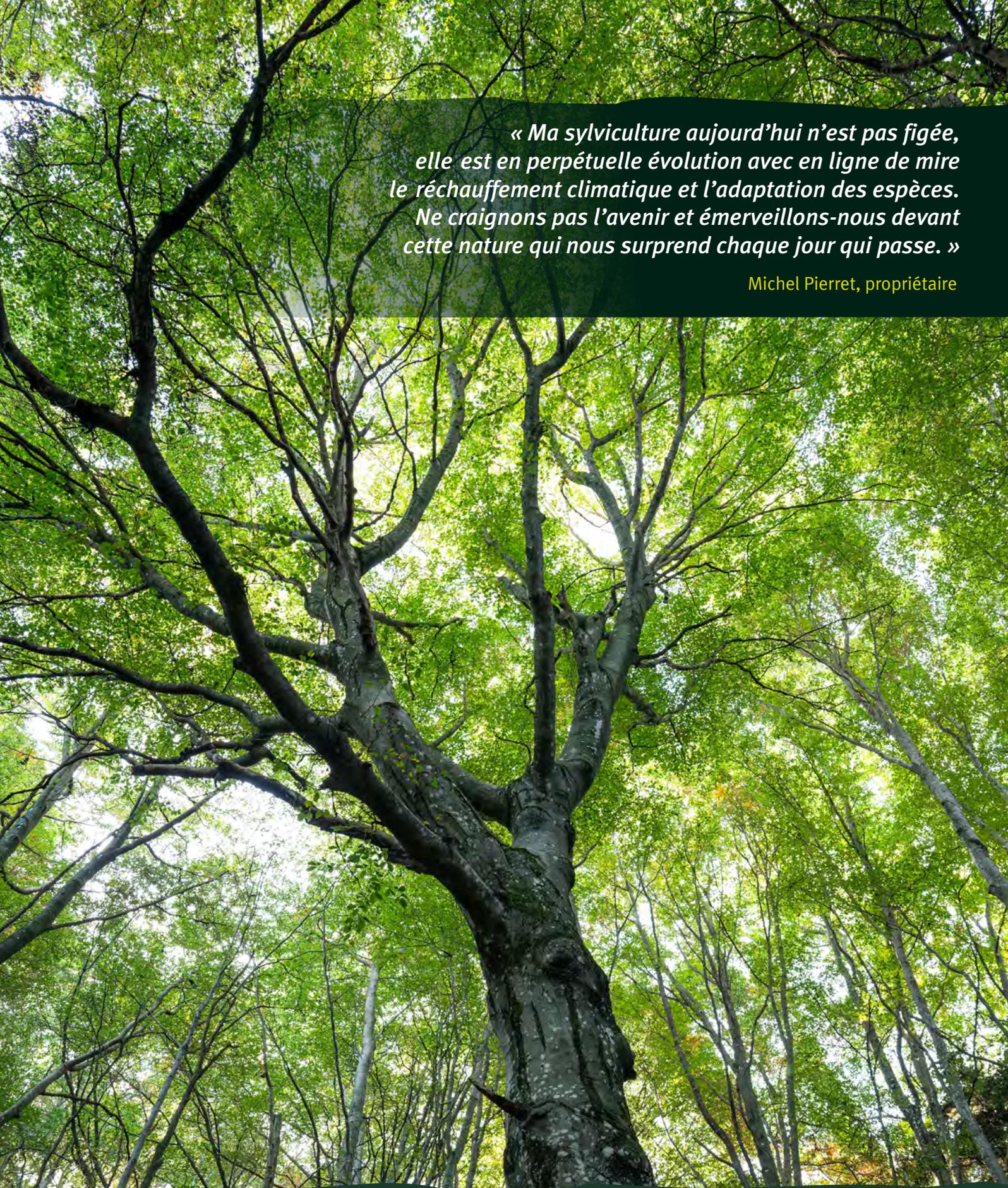


**LA FORÊT DE FLORENT TATIN**  
Localisation : Saint-Chamond (42)  
Superficie présentée : 1,9 ha (sur 49,1)  
Propriétaire : Florent TATIN  
Gestionnaire : aucun  
Type de forêt : Forêt privée

**PRIX SPÉCIAL : ÉTAT D'ESPRIT  
ET DÉMARCHE COHÉRENTE**

**LA FORÊT DE PÉLUSSIN**  
Localisation : Pélussin (42)  
Superficie présentée : 11,73 ha (sur 567,3)  
Propriétaire : Commune de Pélussin  
Gestionnaire : ONF  
Type de forêt : publique

**PRIX SPÉCIAL : PRÉSERVATION DU PATRIMOINE  
ET CONFIANCE DANS LES PROCESSUS NATURELS**



*« Ma sylviculture aujourd'hui n'est pas figée, elle est en perpétuelle évolution avec en ligne de mire le réchauffement climatique et l'adaptation des espèces. Ne craignons pas l'avenir et émerveillons-nous devant cette nature qui nous surprend chaque jour qui passe. »*

Michel Pierret, propriétaire

© Instapades Studio

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Lionel STAUB -  
SAS Fonsylve  
Sophie LAFOND -  
CNPf AuRA

### ÉCOLOGUES

Benoît RENAUX -  
CBN Massif-Central  
Hervé COQUILLART -  
Conseil scientifique  
du Parc

### USAGERS

Jean-Claude GARDE -  
Orient'Express 42  
Thyl VAN DE VELDE -  
Lauréat Sylvotrophée  
2021

### ÉLUS

Bernard FARA -  
La Valla en Gier  
Jean-Daniel  
CRISTOFORETTI -  
Ami du Parc



Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a organisé cette 4<sup>ème</sup> édition du Sylvotrophée avec le CRPF de l'Hérault. C'est le groupement forestier de Cassagnoles, géré par l'ONF, qui a remporté cette édition sous le thème de l'adaptation au changement climatique.

#### LOCALISATION :

**FERRALS LES MONTAGNE (34)**

**SUPERFICIE PRÉSENTÉE :**  
**8,2 HA (SUR 526)**

**PROPRIÉTAIRE :** GF DE CASSAGNOLES  
FERRALS LES MONTAGNÈS

**GESTIONNAIRE :** ONF

**TYPE DE FORÊT :** FORÊT PRIVÉE



## FORÊT DE CASSAGNOLES



D'une superficie de 8 hectares, la parcelle présentée est située au cœur d'une forêt de plus de 500 hectares. Celle-ci était initialement composée majoritairement d'épicéas de Sitka, plantés dans les années 1970 par le Fonds Forestier National, et subissant l'épidémie nationale de scolyte. Elle est à présent composée de douglas, cèdres, chênes rouges, tilleuls et robiniers faux-acacias.

#### PAROLES DE FORESTIER

Suite à une coupe sanitaire, le renouvellement du peuplement a été fait tout en essayant de conserver au mieux les sols et la régénération naturelle. La plantation a été faite plusieurs années après la coupe pour laisser s'exprimer au mieux la végétation spontanée. Elle a été plantée à 60% de résineux et à 40% de feuillus, en mosaïque, afin d'assurer un mélange optimal. La zone la plus dynamique en matière de reprise végétale a été laissée en libre-évolution.

Le GF a pu voir l'effet du réchauffement climatique sur ses forêts, et tente aujourd'hui de diversifier davantage les essences présentes pour favoriser la biodiversité, essentielle à l'accroissement de la résilience.

Certains membres du GF sont également impliqués dans la sensibilisation du grand public à la gestion forestière, via leur association « Au cœur del Bosc ».



**FORÊT DE LA MAZADE SEIGNEURIALE  
DE COUSSES ET BRIAN**  
Localisation : Rieussec (34)  
Superficie présentée : 8,7 ha (sur 328)  
Propriétaire : GF de la Mazade  
Seigneuriale de Cousses et Brian  
Gestionnaire : Alcina  
Type de forêt : Forêt privée

**COUP DE CŒUR DU JURY**

**CHATAIGNERAIE DE COURNIUO**  
Localisation : Courniou (34)  
Superficie présentée : 2 ha (sur 61)  
Propriétaire : Frédéric GLEIZES  
Gestionnaire : le propriétaire  
Type de forêt : Forêt privée

**ENCOURAGEMENTS DU JURY**

**FORÊT DE MAUROUL**  
Localisation : Saint-Julien (34)  
Superficie présentée :  
14,9 ha (sur 44,4)  
Propriétaire : GF de Mauroul  
Gestionnaire : Alcina  
Type de forêt : Forêt privée

**PRIX DE L'AUDACE**



*« Dès 2015, notre GF a été sensibilisé à l'évolution climatique et aux conséquences des monocultures forestières sur la résilience des forêts. Depuis, nous nous efforçons de diversifier davantage, notamment en essences feuillues. »*

Harmonie Gonzales, Co-gérante du GF de Cassagnoles

© Instapades Studio

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Fabien ROBERT - ONF  
Hérault  
Bernard RONCHAUD -  
Syndicat Fransylva Hérault

### ÉCOLOGUES

Marc ETTORE - Ligue de  
Protection des Oiseaux Hérault

### USAGERS

Lydie LEMOINE - Office  
de tourisme de la CCMC  
Gaël VERAT - Hérault Sport



Pour la seconde année, le Parc naturel régional des Grands Causses et le Centre national de la propriété forestière ont organisé une nouvelle édition du Sylvotrophée. Cette année, le jury récompense une parcelle du Bois de la Frégère, propriété de Monsieur Alain Maroger.

**LOCALISATION :**  
**CAMARÈS (12)**

**SUPERFICIE PRÉSENTÉE :**  
**9 HA (SUR 98,2)**

**PROPRIÉTAIRE :** ALAIN MAROGER

**GESTIONNAIRE :** SYLVABOIS

**TYPE DE FORÊT :** FORÊT PRIVÉE



## BOIS DE LA FRÉGÈRE



Le massif de la Frégère est une forêt de 98 hectares issue d'une plantation réalisée dans le cadre du Fonds Forestier National entre 1956 et 1961 en douglas, épicéas, pins laricio de Calabre et sapins de Nordmann. Aujourd'hui, confrontée à des dépérissements du fait du changement climatique, il est nécessaire de renouveler le massif avec des essences variées adaptées et diversifier les modalités de gestion.

### PAROLES DE FORESTIER

La gestion a été confiée à la coopérative SylvaBois dont le principal objectif assumé est d'augmenter la rentabilité du placement forestier en optimisant les coûts d'exploitation et en maîtrisant des unités de transformation.

De beaux bois sur les meilleurs sols de la propriété était une opportunité. Bien qu'initier une sylviculture mélangée à couvert continu soit un défi, les techniciens de la coopérative se sont enthousiasmés à le relever. Ils ont été formés au martelage par le technicien du CNPF. Avec des consignes d'économie sur les bois moyens et de prélèvement des gros et très gros bois mal conformés, les travaux d'éclaircie ont permis d'améliorer le peuplement en prélevant seulement 16% du volume. La prochaine coupe est prévue dans 6 ans. Le renouvellement s'installera naturellement et des plantations de diversification pourront être mises en place.



### BOIS DE LA VERNHETTE

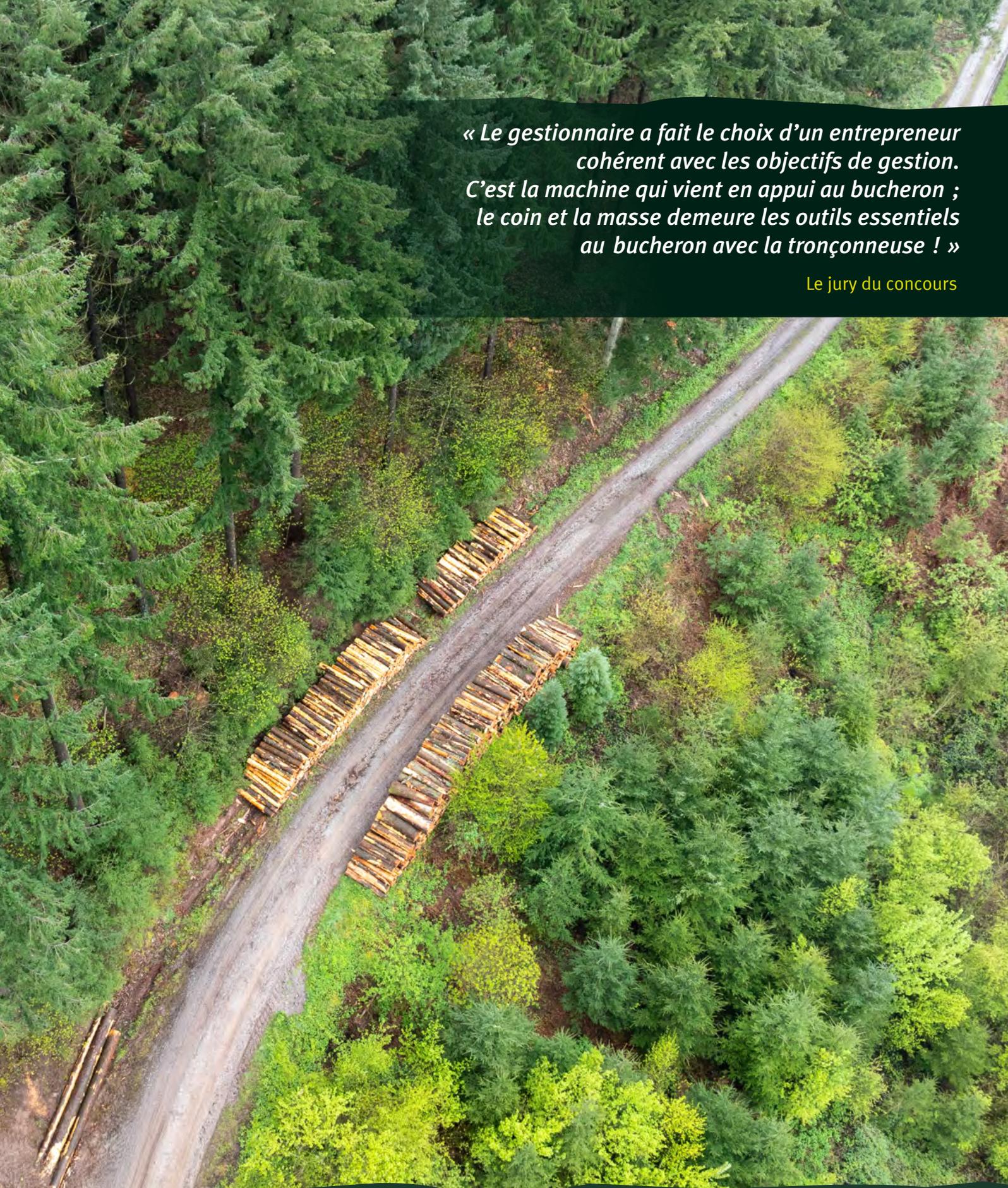
Localisation : Castelnau-Pégayrols (12)  
Superficie présentée : 10,6 ha (sur 22,3)  
Propriétaire : Alain CONSTANS  
Gestionnaire : Alliance Forêt-Bois  
Type de forêt : Forêt privée

**PRIX SPÉCIAL « FORÊT MÉLANGÉE  
À COUVERT CONTINU »**

### BOIS DU LARZAC

Localisation : L'Hospitalet-du-Larzac (12)  
Superficie présentée : 7,7 ha (sur 3025)  
Propriétaire : Société civile des Terres du Larzac  
et Groupe foncier agricole Terres solidaires du Larzac  
Gestionnaire : association Bois du Larzac  
avec le cabinet Forêt Evolution  
Type de forêt : Forêt privée

**PRIX SPÉCIAL « FORÊT SOLIDAIRE »**

An aerial photograph of a forest. A dirt road runs diagonally from the top right towards the bottom left. On the left side of the road, there are several long stacks of cut logs. The forest is dense with green trees, and the ground is covered in fallen leaves and undergrowth. The image is used as a background for the top half of the page.

*« Le gestionnaire a fait le choix d'un entrepreneur  
cohérent avec les objectifs de gestion.  
C'est la machine qui vient en appui au bûcheron ;  
le coin et la masse demeurent les outils essentiels  
au bûcheron avec la tronçonneuse ! »*

Le jury du concours

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Lucie BOUCHEREAU -  
Technicienne forestière  
territoriale, Unité  
territoriale Aubrac-  
Causses, Office national  
des forêts

### USAGERS

Cyril TOUZET - Maire de Camarès,  
Membre du Bureau syndical du Parc  
naturel régional, délégué à la Forêt  
Pierre VERGELY - Géologue,  
enseignant-chercheur à la retraite,  
Membre du Comité scientifique  
du PNR des Grands Causses

### ÉCOLOGUES

Elisabeth DODINET - Éluée  
municipale à Saint-Laurent-  
d'Olt, Présidente de la Société  
botanique de France

© Instapades Studio



Parc national  
des Cévennes

Après les éditions de 2018 et 2021, l'établissement public du Parc national des Cévennes a organisé, en collaboration avec le CRPF Occitanie, la 3<sup>e</sup> édition du SylvoTrophée. Suite aux visites par le jury des 4 parcelles candidates les 4 et 5 octobre 2023, c'est la forêt de Peiratte qui a été désignée lauréate.

9

**LOCALISATION :**  
BARRE DES CÉVENNES (48)

**SUPERFICIE PRÉSENTÉE :**  
10,5 HA (SUR 34)

**PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE :**  
XAVIER LEFEBVRE

**TYPE DE FORÊT :** FORÊT PRIVÉE



## FORÊT DE PEIRATTE

La première chose remarquable dans la forêt de Peiratte, c'est sa diversité : hêtres, chênes, pins, sapins, cèdres, bouleaux, mélèzes, érables, alisiers, sorbiers, châtaigniers... Trouver une telle diversité d'essences sur 34 hectares est rare ! Xavier Lefebvre, son propriétaire, gère sa forêt avec passion, dans les traces de son père, par une sylviculture à couvert continu, sans coupe rase.

### PAROLES DE FORESTIER

Depuis 40 ans, Xavier « jardine » sa forêt, récoltant tel arbre pour en favoriser un autre, ou conservant celui-là, majestueux, biscornu, cassé ou branchu (car son rôle, s'il n'est pas économique, n'en est pas moins important). Conscients de leur utilité, Xavier et son père ont aussi pris le parti de conserver dès le début tous les arbres morts. La forêt de Peiratte présente ainsi aujourd'hui des signes de maturité particulièrement intéressants qui la rendent accueillante pour la biodiversité.

Autodidacte, Xavier gère sa forêt en famille : « Avant, je faisais un peu tout dans la forêt... Je m'occupe toujours du marquage, de l'élagage, du dépressage et des protections contre le gibier. Mais maintenant, j'ai confié les coupes et du débardage à ma fille et à mon gendre. ».

L'amour que Xavier met dans la gestion de sa forêt porte aujourd'hui ses fruits...



CANDIDATS

2023

SYLVOTROPHÉE

#### FORÊT DE FALGUIÈRE

Localisation : Saint-Jean-du-Gard (30)  
Superficie présentée : 5,2 ha (sur 29)  
Propriétaire et gestionnaire :  
Marc DUBOIS  
Type de forêt : Forêt privée

#### FORÊT DU SUQUAREL

Localisation :  
Barre des Cévennes (48)  
Superficie présentée : 19,5 ha (sur 409)  
Propriétaire : Groupement forestier  
du Suquarel (gérant : Jacques FONTAINE)  
Gestionnaire : SARL Alcina  
Type de forêt : Forêt privée

#### FORÊT DES IGNIÈRES

Localisation : Avèze (30)  
Superficie présentée :  
19,8 ha (sur 20)  
Propriétaire : GFR Flouren Braz  
Ignières (gérant : Guy HÉBERT)  
Gestionnaire : Cabinet Forêt  
Évolution  
Type de forêt : Forêt privée



« Cette forêt, pour moi, c'est un gros sentiment affectif. J'ai toujours aimé le travail dehors, dans la forêt. J'aime bien me balader dans cette forêt, y travailler. Je me sens bien dedans. J'adore ça. C'est source de beaucoup de plaisir.. »

Xavier Lefebvre, propriétaire

© Instapades Studio

## MEMBRES DU JURY

### SYLVICULTEURS

Matthias CORNEVAUX -  
entrepreneur de travaux  
forestiers  
Jean-Christophe CHABALIER -  
CRPF Occitanie (Aude)

### ÉCOLOGUES

Émeric SULMONT - Parc national  
des Cévennes  
Thomas BRUSTEN - Institut pour  
le développement forestier (IDF)

### USAGERS

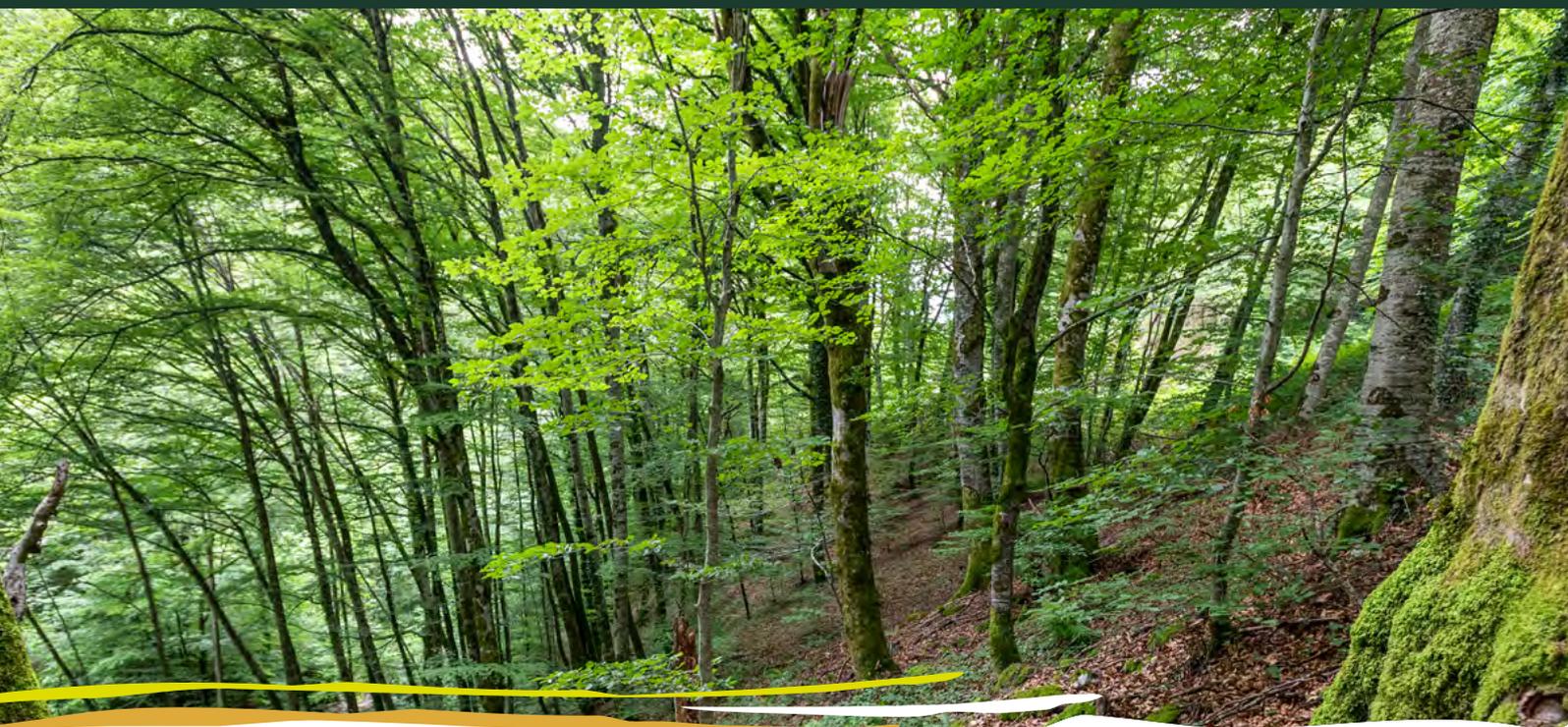
Michèle VANKEERBERGHEN -  
conseillère municipale du Chambon  
Éliette GUINE - La Filature du Mazel

# LES SYLVOTROPHÉES DES PARCS DU MASSIF CENTRAL

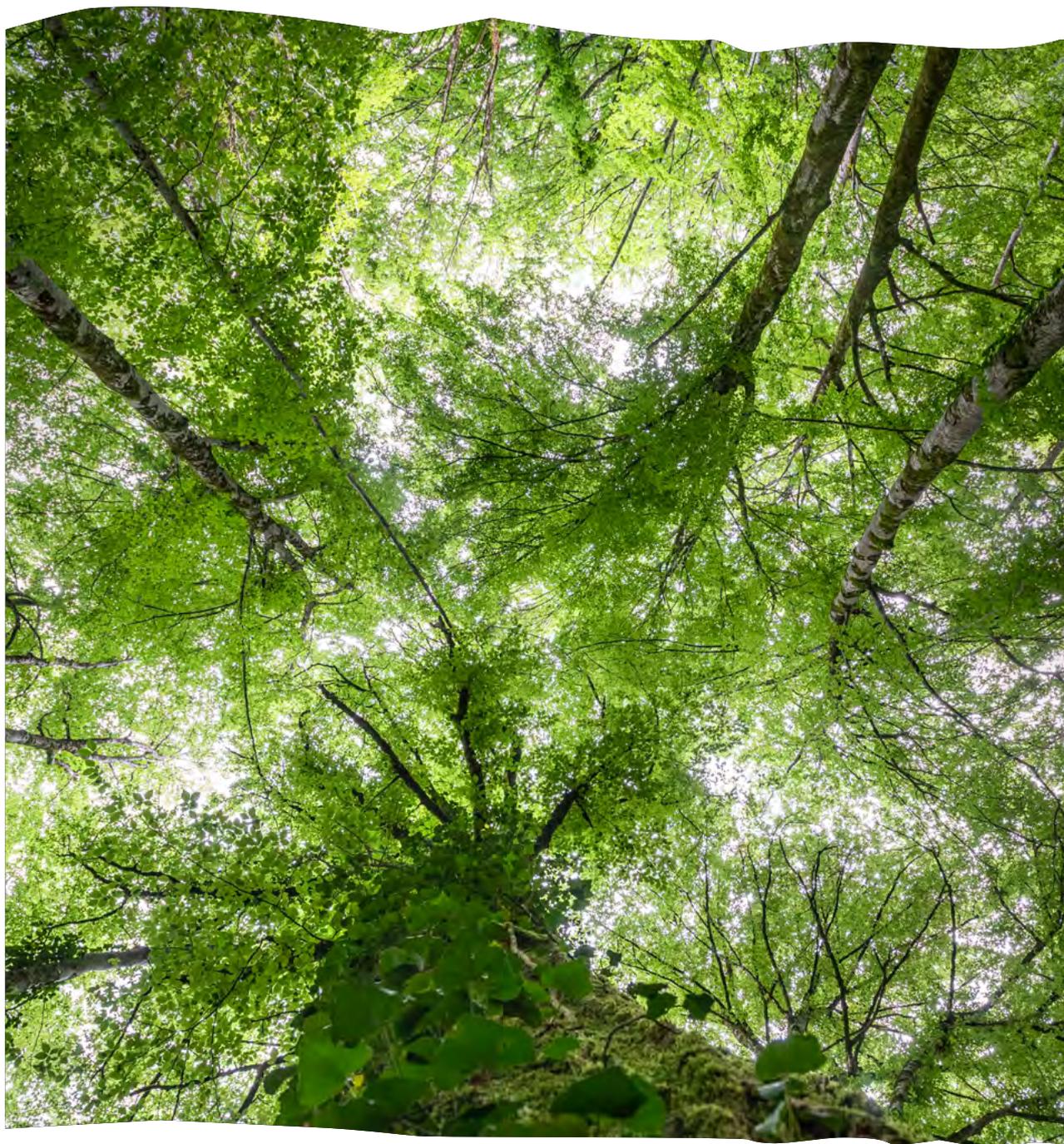
Les Sylvotrophées sont coordonnés par l'Association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), dans le cadre d'un programme de préservation et de valorisation des forêts anciennes soutenu par la politique de développement du Massif central.

Les Parcs organisateurs de l'édition 2023/2024 :

- Parc naturel régional du Morvan
- Parc naturel régional Livradois-Forez
- Parc naturel régional de l'Aubrac
- Parc naturel régional Millevaches en Limousin
- Parc naturel régional Périgord-Limousin
- Parc naturel régional du Pilat
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- Parc naturel régional des Grands Causses
- Parc national des Cévennes



© Bruno Calendini



© Bruno Calendini

Pour plus d'informations :

**IPAMAC**

Association des Parcs naturels du Massif central

<https://ipamac.fr/>

04.74.59.71.70



Document rédigé par l'IPAMAC et les Parcs engagés dans le projet  
Crédits photo : Instapades Studio, Bruno Calendini  
Mise en page : Aleksandra Delcourt - graphisme-ecoresponsable.fr  
Impression sur papier 100 % recyclé par l'Imprimerie Deval labellisée Imprim'Vert



Parc naturel régional Livradois-Forez  
© Instapades Studio

Parcs naturels  
du Massif central

IPAMAC

